

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 13 novembre 2017 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Rémy Guay, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
Mme Nadine Tremblay, conseillère
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 11180-11-17**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSO-LU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en enlevant la résolution 5.5 Mandat pour la vérification des livres pour l'année 2017, en ajoutant la résolution 9.3 Achat de 2 ordinateurs pour la bibliothèque et en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5-10-2017**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
 - 4.1 Octroi du contrat de déneigement pour le terrain de l'Église
 - 4.2 Demande de paiement no. 4 – Aurel Harvey & Fils - Réfection rue du Parc-Daniel
 - 4.3 Acceptation provisoire des travaux de la rue du Parc-Daniel et libération d'une partie de la retenue
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Demande de compensation pour chemin à double vocation
 - 5.3 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 5.4 Nomination d'un maire-suppléant jusqu'au 31 décembre 2017
 - ~~5.5 Mandat pour la vérification des livres pour l'année 2017~~
 - 5.6 Formation ressources humaines – M3i Supervision
 - 5.7 Demande de permis d'alcool – Menaud Inc. (Menaud Distillerie et Brasserie)
 - 5.8 Mandat à Me Philippe Asselin, Avocat
- 6. Travaux Publics**
 - 6.1 Signature d'une convention d'aménagement normalisée avec le Groupement des propriétaires de boisés privés de Charlevoix Inc.
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
 - 8.1 Engagement d'un nouveau pompier volontaire
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
 - 9.1 Utilisation d'une licence de Logiciels Sports Plus Inc.
 - 9.2 Demande d'aide financière – service de garde etc.
 - 9.3 Achat de 2 ordinateurs pour la bibliothèque municipale
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Avis de motion – Modification du règlement sur la rémunération des élus

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

10.2 Adoption du règlement no. VC-415-17-9 modifiant certaines dispositions du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

11. Comptes

11.1 Ratification des déboursés et salaires d'octobre 2017

11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 octobre 2017

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

13. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION NO. 11181-11-17

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 octobre 2017 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

4.1 OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU TERRAIN DE L'ÉGLISE AU 33 RUE SAINT-PHILIPPE

RÉSOLUTION NO. 11182-11-17

ATTENDU QUE des prix ont été demandés pour les travaux de déneigement du terrain de l'église située au 33 rue Saint-Philippe pour l'hiver 2017-2018;

ATTENTU QUE la compagnie Ferme de la Vallée SENC a convenu de conserver les mêmes tarifs que la saison 2016-2017 au montant de 4 311,56 \$ incluant les taxes;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont octroie le contrat de déneigement du terrain de l'Église à Ferme de la Vallée SENC pour l'hiver 2017-2018 et portant le numéro de pièce P1-2017-11-13.

QUE madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence le directeur général adjoint soit autorisée à signer les documents relativement à ce contrat.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Christian Turcotte, Ferme de la Vallée SENC, 606 chemin de la Vallée, La Malbaie (Québec) G5A 1C7.

4.2 DEMANDE DE PAIEMENT NO. 4 – AUREL HARVEY & FILS INC. – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DU PARC-DANIEL

RÉSOLUTION NO. 11183-11-17

ATTENDU QUE par sa résolution no. 11040-04-17 la Ville de Clermont octroyait le contrat de la réfection de la rue du Parc-Daniel à la compagnie Aurel Harvey & Fils Inc.;

ATTENDU l'avancement des travaux, monsieur Daniel Desmarteaux, ingénieur et directeur des travaux publics recommande de procéder à un paiement partiel;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU de procéder au versement de la demande de paiement no. 4 à la firme Aurel Harvey & Fils Inc. au montant de 26 169,98 \$ incluant les taxes applicables.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

QUE la présente résolution soit adressée à Monsieur Bernard Harvey, Aurel Harvey & Fils Inc., 555 rue St-Étienne, La Malbaie, Québec G5A 1J3.

4.3 ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX DE LA RUE DU PARC-DANIEL ET LIBÉRATION D'UNE PARTIE DE LA RETENUE RÉSOLUTION NO. 11184-11-17

ATTENDU QUE par sa résolution no. 11040-04-17 la Ville de Clermont octroyait le contrat de la réfection de la rue du Parc-Daniel à la compagnie Aurel Harvey & Fils Inc.;

ATTENDU l'avancement des travaux, **IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU QUE** monsieur Daniel Desmarteaux, ingénieur et directeur des travaux publics soit autorisé à signer le document relatif à l'acceptation provisoire des travaux et à libérer 50 % de la retenue appliquée, soit 5 % du coût des travaux, pour un montant de 49 741,89 \$.

QUE la présente résolution soit adressée à Monsieur Bernard Harvey, Aurel Harvey & Fils Inc., 555 rue St-Étienne, La Malbaie, Québec G5A 1J3.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO. 11185-11-17

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- | | |
|--|--------|
| • Service Alimentaire et Aide Budgétaire Charlevoix-Est (SAAB)
<i>Aide financière</i> | 50 \$ |
| • OPP de l'École Laure-Gaudreault
<i>Réveillon de Noël</i> | 200 \$ |
| • Fondation Carmel Roy
<i>Aide financière</i> | 100 \$ |
| • La Guignolée
<i>Aide financière annuelle</i> | 50 \$ |

5.2 DEMANDE DE COMPENSATION SUPPLÉMENTAIRE POUR ENTRETIEN DE CHEMINS À DOUBLE VOCATION RÉSOLUTION NO. 11186-11-17

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Ville de Clermont, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent le chemin du Friche (route de contournement) ;

ATTENDU QUE l'information transmise représente la situation du transport lourd de l'année 2017;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une compensation pour l'entretien du chemin du Friche (route de contournement) et ce, sur une longueur totale de 3,9 km.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Steve Falardeau, chef du Service de l'entretien et de l'exploitation du réseau, Ministère des Transports, Centre d'opérations de Québec, 5353 boul. Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G2K 1M1.

**5.3 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
RÉSOLUTION NO. 11187-11-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE madame Brigitte Harvey, directrice générale, dépose au conseil municipal de la Ville de Clermont la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil, en conformité avec les articles 357 et 358 de la Loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités.

**5.4 NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT
RÉSOLUTION NO. 11188-11-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE Luc Cauchon, conseiller au district # 2, soit nommé maire-suppléant jusqu'au 31 décembre 2017.

QUE la présente résolution soit adressée à la Caisse Desjardins de Charlevoix-Est, Centre de services Clermont, 180 boul. Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1G1.

**5.5 FORMATION RESSOURCES HUMAINES – M3i SUPERVISION
RÉSOLUTION NO. 11189-11-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont confirme l'inscription de Mme Brigitte Harvey, directrice générale ainsi que monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics à la formation offerte par Formation Continue Charlevoix, M3i Supervision.

Le coût individuel de cette formation est de 650 \$ plus les taxes applicables.

QUE la présente résolution soit adressée à madame Sheila Tremblay, Formation Continue Charlevoix, CEC en Charlevoix.

**5.6 DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL – MENAUD INC. (Menaud Distillerie et Brasserie)
RÉSOLUTION NO. 11190-11-17**

CONSIDÉRANT QUE la régie des alcools, des courses et des jeux nous a fait parvenir la demande de permis de distillateur (industriel) et de permis de brasseur (industriel) incluant la vente pour consommation sur place, présentée par Menaud Inc. (Menaud Distillerie et Brasserie);

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE la présente demande de permis d'alcool est conforme aux règlements d'urbanisme applicables, notamment le Règlement de zonage VC-434-13 de la Ville de Clermont;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont ne s'oppose pas à la demande Menaud Inc. (Menaud Distillerie et Brasserie);

QUE la présente résolution soit adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

5.7 MANDAT À MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS RÉSOLUTION NO. 11191-11-17

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DUMENT RÉSOLU QUE les avocats de la Ville de Clermont, Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. (Me Philippe Asselin) soient mandatés dans le dossier de nuisances sur le lot 3 256 863.

6. TRAVAUX PUBLICS

6.1 SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AMÉNAGEMENT NORMALISÉE AVEC LE GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PRIVÉS DE CHARLEVOIX RÉSOLUTION NO. 11192-11-17

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics soit autorisé à signer une convention d'aménagement normalisée avec le Groupement des propriétaires de boisés privés dans Charlevoix dans le but d'établir les responsabilités et les rôles du Groupement et du propriétaire pour l'aménagement du ou des lots forestiers visés par cette convention.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 NOMINATION D'UN NOUVEAU POMPIER VOLONTAIRE RÉSOLUTION NO. 11193-11-17

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à une nouvelle nomination afin de garder un nombre suffisant de pompiers volontaires;

ATTENDU QUE monsieur Jonathan Girard, demeurant au 20 rue du Parc à Clermont a manifesté le désir de se joindre à l'équipe des pompiers volontaires de Clermont et que l'Association des pompiers recommande ce candidat;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont procède à la nomination de M. Jonathan Girard à titre de pompier volontaire.

QUE la présente résolution soit adressée à Monsieur Jonathan Girard, 20 rue Parc, Clermont (Québec) G4A 1J7 ainsi qu'à Monsieur Pierre Boudreault, directeur du service des incendies de la Ville de Clermont.

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

**9.1 UTILISATION D'UNE LICENCE DE LOGICIELS SPORT-PLUS INC.
RÉSOLUTION NO. 11194-11-17**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont désire intégrer un nouveau logiciel au services des loisirs permettant de compiler et de gérer les données relatives aux horaires, à la réservation de locaux, à la gestion des équipements, à la gestion des activités et inscriptions ainsi qu'au suivi des dossiers des usagers;

CONSIDÉRANT QU'une offre a été faite par Logiciels Sport-Plus Inc. au coût de 2 700 \$ par année, plus les taxes applicables;

II EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DUMENT RÉSOLU QUE Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence Monsieur Nicolas Savard, directeur des loisirs, soit autorisée à signer les documents relatifs à l'utilisation de ce logiciel.

QUE la présente résolution soit adressée à Monsieur Robert Martin, Président, Logiciels Sport-Plus Inc. 115 rue Sigouin, Repentigny (Québec) J5Y 2E4.

**9.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2018
RÉSOLUTION NO. 11195-11-17**

II EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE Monsieur Nicolas Savard, directeur des loisirs, soit autorisé à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche et la période estivale 2018.

**9.3 ACQUISITION D'ORDINATEURS POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
RÉSOLUTION NO. 11196-11-17**

ATTENDU QUE le réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches qui dessert la bibliothèque municipale la Chute de mots, procédera au cours des prochaines semaines, à l'implantation d'un nouveau système de gestion intégré de bibliothèque;

ATTENDU QUE les deux ordinateurs de réservations de livres ont plusieurs années et que leur système d'exploitation ne supporte pas le nouveau système proposé;

ATTENDU QUE le réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches nous a fait parvenir des prix pour l'acquisition de deux nouveaux ordinateurs et que ces prix ont été validés et sont conformes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont procède à l'acquisition de deux ordinateurs pour la bibliothèque municipale en conformité avec la soumission présentée par le Réseau Biblio en date du 25 octobre 2017.

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

10.1 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

RÉSOLUTION NO. 11197-11-17

ATTENDU QUE la Ville de Clermont est régie par les dispositions de la Loi sur les Cités et Ville du Québec;

ATTENDU QUE la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.001) (ci-après la « Loi ») détermine les pouvoirs du Conseil en matière de fixation de rémunération;

ATTENDU QUE ce conseil a adopté le 9 juin 2014, le *Règlement no. VC-323-14-4 pourvoyant au traitement des membres du conseil municipal de la Ville de Clermont* (ci-après le « Règlement no. VC-323-14-4 ») qui fixait la rémunération du Maire et des Conseillers de la municipalité ainsi que les honoraires et allocations de dépenses versés aux membres du conseil ;

ATTENDU QUE de l'avis du conseil, il y a lieu de revoir les modalités de rémunération des membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Luc Cauchon donne avis par les présentes qu'il sera soumis lors d'une prochaine assemblée de ce conseil le projet de règlement déposé ce même jour pourvoyant au traitement des élus municipaux de la Ville de Clermont et abrogeant le règlement no. VC-323-14-4

10.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. VC-415-17-9 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS

RÉSOLUTION NO. 11198-11-17

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce conseil le règlement numéro VC-415-17-9 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet règlement no. VC-415-17-9 deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et villes;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance antérieure de ce conseil, tenue le onzième jour du mois de septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont adopte le règlement no. VC-415-17-9 « Modifiant le règlement général sur la sécurité publique et sur la protection des personnes et des propriétés », tel qu'inscrit au règlement de la Ville de Clermont et inclus en annexe.

11. COMPTES

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES D'OCTOBRE 2017
RÉSOLUTION NO. 11199-11-17**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois d'octobre 2017;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés d'octobre 2017 au montant de 889 910.35 \$ ainsi que le versement des salaires d'octobre 2017 au montant de 69 583.35 \$ et portant le numéro de pièce P2-2017-11-13.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-10-2017
RÉSOLUTION NO. 11200-11-17**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer d'octobre 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2017 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 238 296.72 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2017-11-2415 et portant le numéro de pièce P2-2017-11-13.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2017-11-2415

Directrice générale et secrétaire-trésorière

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

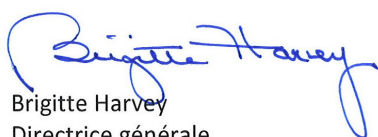
**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 11201-11-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 20 h 27.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale